Gestion financière de l'association et de ses projets

Organisé par FRCIVAM Pays de la Loire

du 07/12/2026 au 08/12/2026

2 jours

Angers, France Pays de la Loire

Gestion financière de l'association et de ses projets
Les structures associatives se doivent de bien analyser leur situation économique et financière et de suivre de façon rigoureuse les projets en lien avec les contraintes spécifiques de chaque financeur. Comment gérer la comptabilité de son association, bien organiser son plan comptable pour avoir une lecture fiable de ses comptes, se créer des outils pour suivre une comptabilité analytique et calculer son coût de journée ?

Objectifs

- Comprendre la comptabilité générale de son association
- Analyser la situation financière de son association
- Mettre en place des outils de suivi cohérents
- Elaborer et maîtriser un budget prévisionnel
- Apprendre à bâtir un plan de financement avec des coûts internes et la valorisation du temps de travail
- Connaître les spécificités de montage des dossiers européens.

Programme

Jour 1 :

? **Comprendre la comptabilité générale de son association**
Quel suivi comptable pour l'association ?
Le plan comptable associatif
Notion d'immobilisation et tableau d'amortissement
Rôle de la comptabilité : règles de base, obligation
? **Suivre efficacement la situation financière de l'association**
Quels sont les éléments clé du bilan et du compte de résultat ?
Principaux indicateurs d'évaluation de la situation financière de son association
Fiscalité associative (impôts et taxes): que doit payer l'association ?
Quelles sont les exonérations et leurs conditions ?

Jour 2

? **Le suivi financier des projets**
Des règles très différentes selon les financeurs
Le coût de journée « salarié »
Les charges directes et indirectes : la notion de comptabilité analytique
L'intégration du coût des postes administratifs / du temps d'animation

Organisme de formation : FRCIVAM Pays de la Loire

Tarifs : Salarié.e du Réseau CIVAM : 600 €
Salarié.e hors Réseau CIVAM : 800 €
Hors hébergement et repas

Date limite d'inscription :
15/11/2026

Téléphone : 07.49.77.62.06

Référent formation : Chrystelle BIDAU, Coordinatrice Formation FRCIVAM PAYS DE LA LOIRE

Mail : frcivampdl@civam.org

Site internet :
https://www.civam-paysdelaloire.org/

Lien d'inscription :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfeceSP6zE43eFBEajBRx00e0k9UYBuvNWiMJNNeWlHdHAmDg/viewform

de la vie associative
? **Les outils de pilotage et de suivis de projets**
L'enregistrement de temps de travail : pourquoi, pour qui ?
Tableau de suivi de réalisation sur des actions pluriannuelles
Tableau de suivi des conventions
• Échanges d'expériences à partir des outils apportés par les participants
? **Zoom sur les financements européens pour le développement rural : le FEADER**
Les spécificités de montage des dossiers FEADER : budget, cofinancement, auto financement, dépenses éligibles.
Principaux points d'attention pour anticiper un contrôle : périmètre du projet, dépenses, facturation, enregistrement du temps de travail…

Bilan de la formation, questionnaire de satisfaction et évaluation

Public cible

Quelques connaissances en comptabilité ou suivi financier, d'une association sont un plus.
Salarié·e d'association en charge de suivi financier et administratif de projets.

Intervenants

BERNARD André frcivampdl@civam.org
MAGNIN Lionel frcivampdl@civam.org
BIDAU Chrystelle frcivampdl@civam.org